

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Bilan de la session parlementaire

UN GOUVERNEMENT USÉ PAR LE POUVOIR

Québec, le vendredi 4 décembre 2009 – « Le refus obstiné de tenir une commission d'enquête publique dans le secteur de la construction, les activités de lobbying du député de Rivière-du-Loup, la démission de David Whissel du Conseil des ministres, le rapport dévastateur du Vérificateur général sur le ministère des Transports du Québec, l'attribution de places en garderie liée, semble-t-il, au financement du Parti libéral du Québec, le cafouillage dans la gestion du dossier de la grippe A(H1N1), un bilan législatif d'une minceur désolante, et j'en passe! Voilà le bilan très peu reluisant que Jean Charest a à présenter à la population. Tout cela sent l'usure du pouvoir ».

C'est ce qu'a déclaré la chef de l'opposition officielle et députée de Charlevoix, Pauline Marois, accompagnée du leader de l'opposition officielle et député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, au moment de dresser le bilan de la dernière session parlementaire. Une session marquée notamment par le désir constant du premier ministre et de son gouvernement de faire de la diversion dans le but délibéré de ne pas répondre aux questions embarrassantes de l'opposition.

Commission d'enquête publique

« Cela fait maintenant des mois que le Parti Québécois réclame une commission d'enquête publique dans le secteur de la construction, que la majorité de la population la réclame, que les villes la réclament, que la Sûreté du Québec la réclame et bien d'autres groupes et associations, et que fait le gouvernement? RIEN! Ce gouvernement est complètement déconnecté de la réalité et ne sait manifestement plus quoi faire pour s'en sortir. Alors qu'il y a un an à peine, il disait vouloir rester à l'écoute, travailler avec les gens, son choix aujourd'hui, c'est d'éviter de répondre à l'opposition par toutes sortes de subterfuges afin de ne pas fournir de réponses claires et précises à des questions pourtant claires et précises. En agissant de la sorte, Jean Charest jette le discrédit sur l'ensemble de la classe politique et contribue à entretenir le cynisme de la population envers les élus. Quand est-ce que le premier ministre va se réveiller et acquiescer à la demande de la grande majorité de la population et mettre en place une commission d'enquête publique, qu'a-t-il à cacher au juste? », s'est questionnée la chef de l'opposition officielle.

Jugement de la Cour suprême

En octobre dernier, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement qui invalide des dispositions de la loi 104 qui, rappelons-le, avait été votée unanimement en 2002 par l'Assemblée nationale du Québec, permettant ainsi à des parents d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées non subventionnées. Ce qui leur procurait, par la suite, le droit d'intégrer le système public québécois anglophone. Ce jugement est venu affaiblir notre loi 101. « La loi 104 permettait justement d'éviter ce genre de situations. Qu'a dit ou fait le gouvernement et plus particulièrement la ministre St-Pierre depuis? RIEN! C'est le mutisme total! Ils ont un an pour réagir et colmater cette brèche mais ils préfèrent se fermer les yeux et faire comme si le problème n'existait pas. La faiblesse de ce gouvernement et de ses ministres est totalement navrante! », a constaté la députée de Charlevoix.

Menu législatif minceur

« Il y a quelques semaines, Yolande James a déposé le projet de loi 16 qui visait à encadrer les politiques d'accommodements culturels et religieux des organismes gouvernementaux. Malheureusement, nous n'avons pu vraiment le voir car aussitôt déposé, aussitôt retiré. Pourquoi? Parce que ce projet de loi allait à l'encontre de ce que souhaite la population du Québec et prônait l'apologie du multiculturalisme à la Trudeau! Ce gouvernement n'est même pas capable de prendre une décision dans le cas des accommodements raisonnables et se mettre au diapason de la population. Le premier ministre a mis beaucoup d'argent en publicité l'an dernier à ce sujet et au bout du compte qu'en reste-t-il? Encore une fois, RIEN! Jean Charest travaille sur son image mais jamais sur son contenu! », a ajouté le député de Chicoutimi.

Dernièrement, le Parti Québécois a déposé le projet de loi 391 qui vise à inscrire les valeurs fondamentales de la nation québécoise dans la Charte des droits et libertés du Québec. Ce court projet de loi de deux articles est justement clair et limpide à ce sujet et il permettrait de prendre des décisions éclairées car cela aurait valeur interprétative. Mais que va en faire le gouvernement? Comme d'habitude, RIEN!

L'éthique prend le bord

« Par ailleurs, pour le Parti Québécois, l'abandon pur et simple du projet de loi sur l'éthique, par le gouvernement Charest, nous prouve encore une fois qu'il n'avait pas l'intention de passer de la parole aux actes. Une autre belle promesse en l'air d'un gouvernement qui se fout de tout et qui pense à lui en premier. À écouter ce gouvernement, il devait devenir l'apôtre en matière d'éthique, de financement des partis, d'anti-corruption. Force est de constater qu'encore là, il a échoué le test », a constaté Stéphane Bédard.

Bref, quand on s'arrête un instant pour faire le bilan de ce gouvernement, on en arrive tout bonnement à la conclusion suivante : ce bilan est absolument désastreux, catastrophique et est un fiasco sur toute la ligne. La population du Québec est d'ailleurs la grande perdante de ce bilan car elle n'en a pas pour son argent, bien au contraire, depuis que ce gouvernement est en place, cela lui coûte beaucoup plus cher que ce qu'elle obtient au bout du compte. Le gouvernement Charest et son premier ministre en tête ont abandonné la population au profit de leurs amis. Peut-être que le premier ministre a la mémoire courte mais parions que la population saura s'en rappeler la prochaine fois! », a conclu la chef de l'opposition officielle.